

PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

ExxonMobil France va supprimer 677 emplois

L'annonce a été faite hier lors d'un CSE central extraordinaire du groupe au siège à Nanterre. Le vapocraqueur des unités pétrochimiques de Gravenchon va cesser totalement ses activités en fin d'année. Les suppressions d'emploi interviendront en 2025.

MIREILLE LOUBET-ANQUETIL

Le groupe ExxonMobil France a publié hier un communiqué de presse annonçant « le projet d'arrêt définitif du vapocraqueur et de ses unités aval du site de Gravenchon à Port-Jérôme-sur-Seine en 2024 ». Il s'agit du vapocraqueur des unités pétrochimiques implanté en Normandie au milieu des années 60 qui alimentait trois unités aval (polyéthylène, polypropylène et adhésion à partir de résines de pétrole). La publication de ce communiqué intervient alors qu'un CSE du groupe extraordinaire est réuni au siège du groupe à Nanterre. Cet arrêt définitif entraîne la perte de 647 emplois à Port-Jérôme-sur-Seine et 30 au siège. Les raisons évoquées tiennent aux pertes accumulées au cours des dernières années sur ces unités produisant des matières plastiques dans un contexte de forte concurrence mondiale. « La société ExxonMobil Chemical France (EMCF) a enregistré plus de 500 millions d'euros de pertes depuis 2018 », précise le communiqué.

« En dépit des mesures prises pour réduire les coûts et améliorer leur performance économique, ces unités ne sont pas économiquement viables »
ExxonMobil France

Le projet présenté aux instances représentatives du personnel et aux salariés concerne l'arrêt définitif du vapocraqueur, des unités de polyéthylène, de polypropylène, d'adhésifs et des facilités logistiques associées. Il devrait entraîner la suppression de 677 emplois sur l'année 2025. La société prévoit de démanteler les installations concernées et d'engager la réhabilitation environnementale. « En dépit des mesures prises pour réduire les coûts et améliorer leur performance économique ces dernières années, ces unités ne sont pas économiquement viables. En effet, la configuration du vapocraqueur, sa taille comparée aux grandes unités nouvellement construites, les coûts opératoires et énergétiques plus élevés



Les suppressions d'emploi prévues ne concernent que la branche pétrochimie du site de Gravenchon Photo Boris Maslard

en Europe le rendent non compétitif», détaille le communiqué. « Cette décision, très difficile à prendre, ne reflète en rien la qualité de nos équipes, de leur travail et les

efforts accomplis. Malgré notre longue histoire industrielle, nous ne pouvons pas continuer à fonctionner avec de telles pertes. Je suis conscient de l'émotion et de l'inquiétude que

cette annonce va susciter chez nos salariés, leurs familles et les communautés environnantes », a déclaré Charles Amyot, président des sociétés du groupe ExxonMobil en

France. Des mesures d'accompagnement renforcées visant au retour à l'emploi seront proposées, aucun départ n'est envisagé avant 2025.

L'État sera "très exigeant" sur le plan social

« L'État sera très exigeant ». C'est par ces mots que la préfecture de la Seine-Maritime a réagi, quelques heures après l'annonce de la suppression de 677 emplois sur le site de Gravenchon et Port-Jérôme-sur-Seine d'ExxonMobil.

« Cette annonce vient frapper très lourdement l'emploi et l'économie du territoire, avec des effets induits importants pour la sous-traitance », explique la préfecture de la Seine-Maritime dans un communiqué de presse.

ExxonMobil doit « tout mettre en œuvre pour en limiter au maximum les conséquences sociales et pour envisager un dispositif très ambitieux d'accompagnement des salariés concernés ».

« Les services de l'État au plan national comme au

niveau local seront particulièrement vigilants sur le strict respect des procédures prévues par le Code du travail et sur les engagements qui pourront être négociés dans le futur plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) », indique le communiqué.

Pour le moment, l'État ne s'engage à rien. Mais « dès que possible, l'État soutiendra les acteurs du territoire pour accompagner les initiatives partenariales de redynamisation économique, y compris en lien avec les projets déjà identifiés sur la zone. La question de la réhabilitation environnementale et de la réutilisation éventuelle des terrains sur lesquels les infrastructures seront démantelées sera traitée dans ce cadre », conclut la préfecture.

MATHIS HELIE

AUCUN IMPACT SUR LA RAFFINERIE ESSO

Le projet ne concerne que des activités pétrochimiques du site. La raffinerie Esso Gravenchon de Port-Jérôme-sur-Seine, entité juridique distincte, continue à produire et fournir carburants, lubrifiants, huiles de base et bitumes à ses clients.

Il est totalement distinct de l'annonce faite ce jour par la société Esso S.A.F concernant la vente envisagée de sa raffinerie de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), ainsi que celle des dépôts Esso de Toulouse et Villette-de-Vienne (Isère) à la société Rhône Energies.

HAL01.

HAU02.

PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

“La décision s'impose” selon le PDG

À l'issue d'un comité social central extraordinaire qui a duré plus de quatre heures au siège d'ExxonMobil Chemical France à Nanterre hier, Charles Amyot le PDG a accepté un entretien téléphonique avec « Paris Normandie ».

PROPOS RECUEILLIS PAR
MIREILLE LOUBET-ANQUETIL

Vous avez annoncé en CSE extraordinaire d'ExxonMobil le projet d'arrêt définitif du vapocraqueur de Gravenchon ce qui entraîne la suppression de 677 emplois. Il n'y avait pas d'autre solution ?

« C'est un projet qui est justifié par des pertes financières significatives en raison d'un marché dans lequel on est concurrencé par la Chine et les États-Unis, mais aussi par la configuration d'une unité qui n'est plus à même de rivaliser avec des unités plus modernes dans des régions où l'énergie et les matières premières sont beaucoup moins chères. Le diagnostic n'a pas été facile à poser, le projet annoncé est le résultat d'une réflexion extrêmement difficile. Notre priorité aujourd'hui, compte tenu de la gravité de cette annonce qui est clairement sans précédent pour la société, est vraiment d'être au plus près des salariés et de leurs familles. »

« C'est un projet qui est justifié par des pertes financières significatives en raison d'un marché dans lequel on est concurrencé par la Chine et les États-Unis »

Quand vous êtes venu en septembre 2023 à Port-Jérôme-sur-Seine pour les 90 ans du site vous disiez travailler à l'avenir de la pétrochimie. Ces projets-là n'ont pas abouti ?

« Nous sommes en face d'un déficit de compétitivité. Notre craqueur, comparé à d'autres en Europe, est dans les 10 % les moins compétitifs soit environ 400 dollars la tonne de coûts supplémentaires. Et si on se compare à la Chine ou aux États-

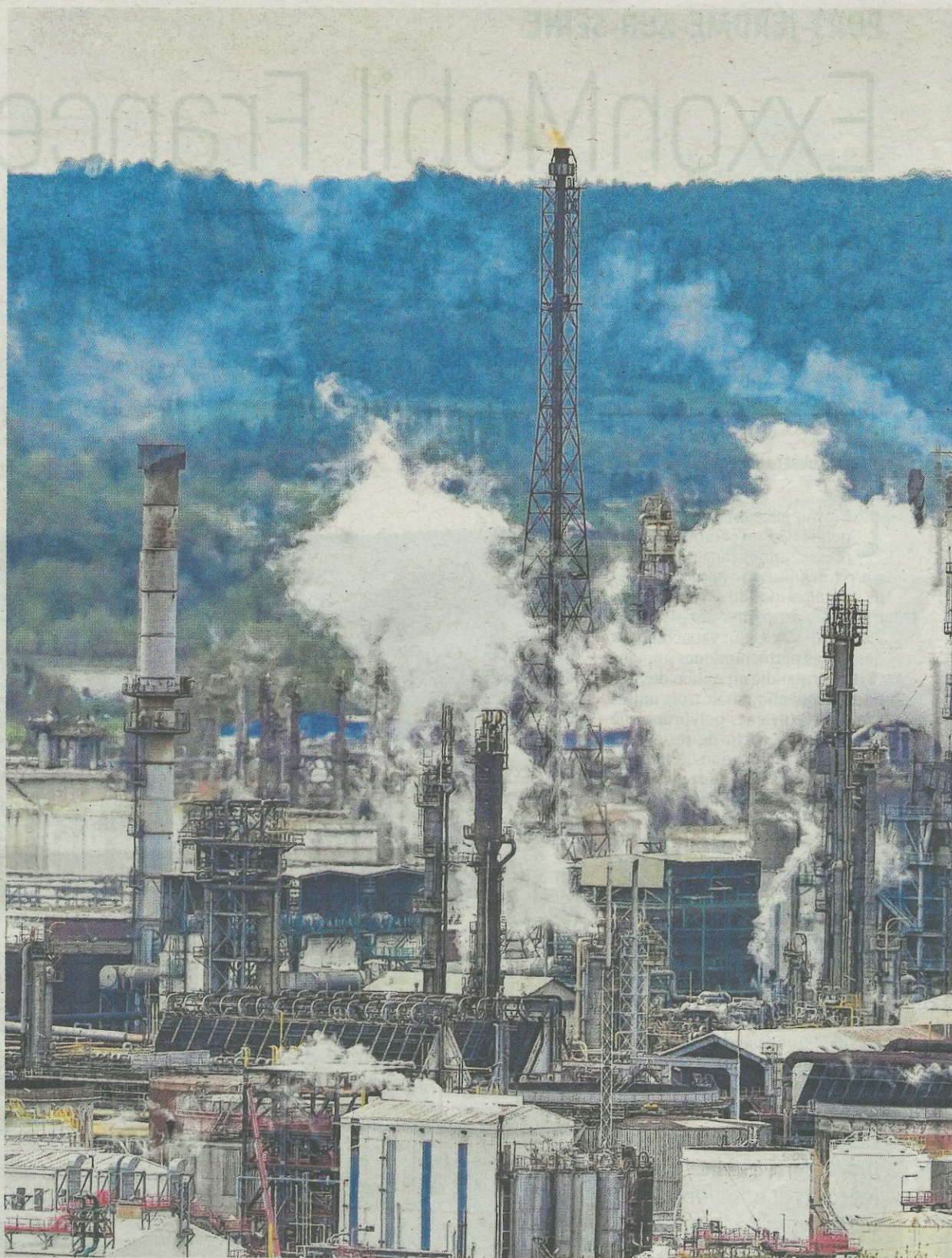
Unis il faut rajouter encore 400 dollars de plus. Pour améliorer la configuration des unités, il faut des niveaux d'investissements très importants qui vont produire une rentabilité très faible. Parce que ce craqueur a été construit dans les 1965/1967, pour des charges lourdes qui sont aujourd'hui très chères sur le marché. Et pour craquer ces charges lourdes il faut beaucoup d'énergie que nous payons cher en Europe, trois à quatre fois plus cher qu'aux États-Unis. Sans compter la problématique du coût du CO2 avec toutes les couches réglementaires européennes que d'autres pays n'ont pas à subir, ce qui aggrave encore le déficit de compétitivité. »

Est-ce qu'il n'aurait pas fallu adapter plus tôt le vapocraqueur avant de se rendre compte, 40 ans plus tard, qu'il n'était plus compétitif ?

« Nous avons investi plus de 200 millions d'euros au cours des dix dernières années sans oublier 145 millions d'euros de coûts de maintenance majeure pour améliorer les unités. Nous avons modifié le circuit d'alimentation pour pouvoir traiter plus de charges légères. Mais malheureusement tous ces investissements, ces efforts faits, ne permettent pas de combler le déficit de compétitivité. Il faut savoir aussi que notre craqueur a une capacité de 450 000 tonnes alors que les craqueurs modernes ont une capacité de 1,2 à 1,8 million de tonnes. »

Quel est le calendrier prévu : il a été annoncé l'arrêt du vapocraqueur fin 2024, comment ça se met en place ?

« Nous avons annoncé ce que nous appelons une information au comité social économique central des sociétés du groupe ExxonMobil en France. Derrière, nous allons fixer des dates pour un processus de consultation avec le CSE central



ExxonMobil France va supprimer 677 emplois à Port-Jérôme-sur-Seine Photo d'archives Boris Maslard

et des CSE dans chaque structure juridique à la fois ExxonMobil Chemical France et Esso SAF. Nous aurons, en parallèle, la négociation d'un plan de sauvegarde de l'emploi et nous laisserons toute la place à la négociation avec les représentants du personnel. Pour la partie technique, il y aura un processus d'arrêt et de mise en sécuri-

té des installations. Plus tard, viendront le démantèlement et la remédiation associée. On sait que dans la région il y a un besoin de foncier industriel : ce sont des chantiers qui durent habituellement dix à quinze ans. On pourrait les accélérer. Ça fera partie des discussions que l'on pourra avoir avec les autorités. »

Quelle a été la réaction des représentants du personnel réunis au CSE extraordinaire au siège du groupe ?

« Ils ont réagi avec beaucoup d'émotion, différente selon chacun : de l'abattement, de la déception, de la trahison, de la colère aussi mais avec dignité et c'est important de le souligner. Pour moi, ce fut une épreuve, je ne peux pas le cacher : j'ai commencé en 1992 à la raffinerie de Gravenchon, c'est un site que je connais bien, je connais les gens. J'ai été touché par ces annonces et le fait d'avoir à les expliquer aux représentants du personnel et, dans les prochains jours, à évoquer ce projet avec l'ensemble des salariés. C'est un constat extrêmement difficile à accepter, mais la décision elle s'impose à nous. »



« Notre priorité aujourd'hui, compte tenu de la gravité de cette annonce sans précédent pour la société, est d'être au plus près des salariés et de leurs familles »

Charles Amyot



Virginie Carolo-Lutrot : "Je ne suis pas surprise mais quand même en colère"

La présidente de Caux Seine Agglo reconnaît d'abord avoir reçu « un coup émotionnel » à l'annonce jeudi matin, par la direction du groupe pétrochimique ExxonMobil Chemical France, de l'arrêt définitif programmé du vapocraqueur sur la plateforme de Gravenchon dès la fin de l'année. « Cette crise, ça secoue commence-t-elle. Mais je ne suis pas surprise, je ne tombe pas de ma chaise. Si la décarbonation de l'industrie est en route, justement chez nous depuis dix ans, c'est que ça annonçait quelque chose. Je n'en connaissais pas la date ni le timing mais ce n'est pas une surprise. Je suis quand même en colère » renchérit l'élue. Au centre de ses préoccupations pour les prochains jours, l'accompagnement des 677 salariés (dont 647 localement) qui vont perdre leur emploi à partir de 2025 avec l'arrêt de toutes les activités pétrochimiques du groupe sur le secteur, ce qui représente un tiers des salariés du site pétrochimique et pétrolier gravenchonnois. Virginie Carolo-Lutrot envisage de rencontrer l'ensemble des syndicats le plus rapidement possible, à partir du lundi 15 avril pour trouver les bonnes solutions de « formation, de reconversion professionnelle ».

REBONDIR POUR L'AVENIR

Avec ses services, elle travaillera également à l'évaluation complète de la perte en emplois indirects et des recettes fiscales pour l'agglomération qu'elle préside. « On a l'habitude de dire qu'un emploi en pétrochimie représente trois emplois indirects avec les différents clients et prestataires du site, mais je dois y ajouter

aussi nos commerces ». Pour autant, la présidente de Caux Seine Agglo croit en l'avenir de l'industrie sur son territoire. « Il faut reconstruire quelque chose, rebondir. Il y a un patrimoine de compétences, de savoir-faire suffisant pour que cette plateforme continue d'exister reprend l'élue avec détermination.

Avec les installations, en cours ou programmées, de nouvelles activités avec les usines Futerra (300 salariés), Tereos (une centaine d'emplois) ou Eastman « on va pouvoir rebondir et se remettre en ordre de marche. Un nouvel écosystème va se lancer avec une industrie décarbonée » insiste-t-elle.

MIREILLE LOUBET-ANQUETIL



Le 23 septembre 2023, ExxonMobil fêtait à Port-Jérôme-sur-Seine les 90 ans de sa présence sur le territoire

"Un vrai coup de massue"

« C'est un vrai coup de massue... On se doutait que quelque chose allait arriver mais pas d'une telle ampleur. » Quelques heures après l'annonce, par la direction, de l'arrêt de l'activité chimie d'Exxon Mobil à Port-Jérôme-sur-Seine, les salariés de l'usine sont sous le choc. Dès 8 h 30, hier jeudi, à La Défense (Hauts-de-Seine), une délégation syndicale et la direction étaient en CSEC (comité social et économique central) extraordinaire. Et à 9 h, sur le site Seinomarain, « nous étions tous convoqués pour apprendre la nouvelle », expliquent deux employés. La fermeture du vapocraqueur - « le poumon de la chimie », souligne Alan Droniou, coordinateur CFDT Exxon Mobil - entraînera la suppression de 677 emplois, dont 647 à Port-Jérôme-sur-Seine et 30 au siège. « Selon le calendrier annoncé par la direction, l'arrêt de la production est prévu pour le dernier trimestre 2024. Une première vague de départs de salariés est programmée pour avril 2025 et une seconde en novembre 2025 », indique le syndicaliste.

« UN SENTIMENT DE GÂCHIS »
À l'heure du déjeuner, les clients du bistrot Martin's à Lillebonne, ne parlent que de ça : « C'est vrai ce que l'on a entendu ce matin sur Exxon Mobil ? », demande une dame attablée, à un employé de l'usine pétrochimique qui vient la saluer. « Et oui, malheureuse-



ment », répond le jeune homme qui poursuit en rappelant en quelques mots la situation de l'entreprise.

« C'est un sentiment de gâchis qui prédomine, reprend Alan Droniou. Les salariés ont multiplié les efforts pour pérenniser le site et au bout du bout... Ça ne suffit pas », déplore-t-il.

De retour en fin d'après-midi à Port-Jérôme, Alan Droniou est allé à la rencontre des salariés de

l'unité de polyéthylène, puis de polypropylène. « Après une telle annonce, il faut parler et ne surtout pas s'isoler », assure le syndicaliste. La direction a prévu de mettre en place une cellule de soutien psychologique et la CFDT rappelle que « tout le service médical est mobilisé : nous avons une assistante sociale, des infirmières, etc. » Depuis le début de la matinée, le téléphone n'arrête pas de sonner : Alan Droniou et ses homologues des autres syndicats ont conscience qu'ils sont au tout début d'un long combat. Après avoir digéré cette annonce « tellement énorme », ils ont demandé à la direction une nouvelle réunion le 23 avril.

Ces quinze dernières années, Exxon Mobil a supprimé de nombreux postes à travers des réorganisations (plan de sauvegarde de l'emploi et plan de départs volontaires) : 70 en 2010 ; 150 en 2011 ; 88 en 2015 ; 90 en 2017. Le dernier plan social date d'il y a trois ans, « après le Covid » : 389 postes en moins.

BARBARA HUET

LES RÉACTIONS...



Roland Lescure, ministre de l'Industrie. « C'est une terrible annonce pour les salariés et leurs familles. Le groupe a une obligation absolue de proposer des perspectives de reclassement pour les salariés et de valorisation pour le site. »

Céline Brulin et Jean-Paul Lecoq, députés PCF de la Seine-Maritime. « C'est un nouveau coup dur pour les salariés, leurs familles et l'ensemble du territoire. La stratégie du groupe n'est guidée que par le versement de dividendes. (...) Aujourd'hui l'État prend acte, sans un regret, de la décision d'ExxonMobil en faisant uniquement part de ses exigences pour accompagner la reconversion des salariés sacrifiés. C'est indigne et contradictoire avec les volontés de réindustrialisation affichées. Nous lui demandons au contraire d'exiger d'ExxonMobil de revenir sur sa décision. »

Gérard Leseul, député PS de la Seine-Maritime. « C'est un choc pour notre territoire ».

Édouard Philippe, maire du Havre. « Cette décision n'est pas une bonne nouvelle. Plutôt que de lutter contre, ma position est d'œuvrer pour qu'il y ait un avenir industriel de qualité sur ce site. »